

LE BOURG

Le bourg est un petit village au caractère agricole très marqué. De création tardive, il ne comptait encore que six ménages en 1841, tous établis autour de l'enclos paroissial.

Le déplacement du cimetière a nui à l'harmonie générale et aucune maison, prise isolément, ne mérite une attention particulière. L'intérêt du Bourg vient de l'adaptation au cadre naturel, due aux plans, aux volumes des bâtiments et à l'utilisation des matériaux traditionnels de construction. Cette adaptation est particulièrement visible du Sud, à partir de la route départementale 105 et des champs aux talus plantés d'arbres qui la bordent : très fortement liés, le paysage rural et le point de vue méritent d'être protégés.

Une seule maison a été pré-inventoriée dans le Bourg, au Nord-Ouest de l'église. Elle est aujourd'hui très remaniée mais conserve, fixé à son mur Sud, un cadran solaire en schiste ardoisier daté de 1764. (cf page suivante).

*



1/0 - Vue générale Sud, prise du champ qui fait face au presbytère.

Un rideau d'arbres ombrage l'ensemble du Bourg. A gauche, on aperçoit l'église et la ferme pré-inventoriée.



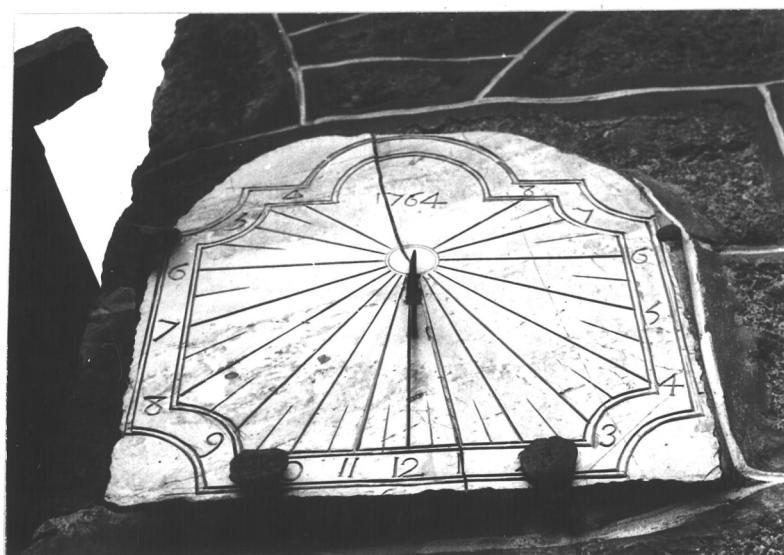
2/0 - Entrée Ouest, au caractère agricole très marqué.

Au détour d'une descente, la voie communale 10 laisse soudain apparaître le groupe des fermes situées à l'Ouest de l'église.



1/27 - Elévation antérieure Sud, remaniée.

La maison associe en alignement deux logis surmontés à l'étage d'un grenier.



1/26 - Cadran solaire, daté 1764.

HAMEAU DU BAS-MOUSSET

Le hameau est situé à flanc de coteau, 800 mètres au Sud de celui du Haut-Mousset⁽¹⁾. Il comprend treize immeubles construits entre les XVII^e et XIX^e siècles, dont une dizaine figurant au cadastre de 1853.

Le plan-masse apparaît nettement lorsque l'on gagne le hameau par le Sud. Le point de vue cependant manque de pittoresque, contrairement à celui que l'on a du Nord : la déclivité du relief laisse seulement apercevoir ici les plans des toits, composant avec le cadre naturel des volumes harmonieux. Leur simplicité est telle que la qualité risque de passer inaperçue... Par-dessus les toits, un paysage rural non altéré s'offre au regard.

Placée relativement au centre, la maison en hauteur isolée "D" est la plus élaborée ; elle semble régner sur les autres habitations plus basses et modestes, qui sont disséminées à l'entour par association de trois, à l'exception de la maison "B" isolée. Cette disposition en alignement devait se retrouver dans un lot aujourd'hui détruit, au Nord-Ouest de la maison "D".

Construction proche du manoir, la maison "D"⁽²⁾ fut construite dans le milieu du XVII^e siècle sur un plan rectangulaire massé. L'un de ses traits origineux est la présence d'un escalier extérieur en granite flanquant la face postérieure en son milieu. Il donne accès à la pièce de logis de l'étage.

Les ouvertures du rez-de-chaussée, qui abrite une pièce de logis et un cellier, ont été modifiées. Celles de l'étage, très soignées, sont conservées. Moulurées en cavet ou feuillurée (fenêtre centrale Sud-Est), elles sont typiques du XVII^e siècle : porte en plein cintre, fenêtres rectangulaires dont deux petites conservant leurs grilles et une plus grande à appui saillant et linteau orné d'une accolade incisée surmontée d'une fleur de lys.

Une corniche en granite souligne le toit.

Les autres habitations entourant la maison "D" sont sans grand intérêt architectural. Elles sont remaniées, à l'exception des maisons "B" et "E" qui ne sont plus habitées.

Celles-ci sont de modestes logements à comble à surcroît, du type élémentaire (3). Un peu à l'écart au Nord-Est du hameau, la maison "C" possède un étage dans le comble à usage exclusif de grenier ; elle est accompagnée du seul fournil conservé au Bas-Mousset (4).

(1) cf page 79

(2) cf page suivante

(3) cf page 56

(4) cf page 57



8/7 - Vue générale Sud.

La photographie expose bien la déclivité du relief, de pendage général Nord-Est - Sud-Ouest.

Le point de vue sur le hameau à partir de la voie communale 7, autrefois bordée de talus plantés d'arbres, est très large. Les bâtiments aperçus en premier lieu au Sud et au Nord-Ouest sont remaniés. Au centre, la maison "D" se distingue par son parti général massé.

La conservation du chêne planté dans un champ au Nord-Est est très souhaitable.



5/16 - Elévation antérieure Sud-Est.

Au rez-de-chaussée : pièce de logis et cellier séparés par une cloison de bois.
A l'étage : pièce de logis.



5/17 - Au Sud-Est, l'étage est éclairé par une fenêtre moulurée à appui saillant au dessus de laquelle apparaît nettement le profil en quart-de-rond de la corniche du toit.



5/19 - L'accès à l'étage se fait par un escalier droit en pierre plaqué contre la face extérieure Nord-Ouest.



3/2 - Elévation antérieure Sud-Ouest de la maison "C", formée de trois logements contigüs, remaniés. A l'étage, greniers éclairés par des gerbières.



2/2 - Vue générale Sud du fournil situé au Nord de la maison, à l'entrée du chemin creux qui mène dans les champs.

Il est l'exemple d'un type local très répandu par les matériaux de construction utilisés, et par le plan.



4/12 - Elévation antérieure Ouest de la maison "B", modeste édifice regroupant sous un même toit le logis et l'étable séparés par une cloison de bois. L'unique fenêtre est protégée par des grilles.



6/20 - Elévation antérieure Nord-Ouest du logis "E", faisant partie d'un alignement. La porte est chanfreinée, la fenêtre défendue par deux barreaux de fer.

HAMEAU DE LA CHAINE

Implanté quelques mètres au Nord de la route nationale 12, le hameau de la chaîne est le plus gros écart de la commune. Il regroupe une vingtaine d'édifices datant des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles (six dates ont été relevées : 1653, 1658, 1738, 1788, 1800), disposés "en paquet" le long du chemin rural 6 qui le traverse du Nord au Sud. A l'exception des maisons en hauteur "I", "M", "B" qui sont isolées, les habitations sont alignées par association de deux ou trois ; les plans sont alors très allongés.

Respectivement placées aux entrées Ouest et Sud du hameau, les maisons "I" et "M" dominent de leur hauteur les autres habitations plus modestes. Toutes deux appartiennent à l'architecture rurale importante du XVII^e siècle.

La maison "I"⁽¹⁾, construite sur un plan rectangulaire relativement allongé, abrite au rez-de-chaussée une pièce de logis et une étable, à l'étage deux greniers. La souche de cheminée marque sur le toit l'emplacement du logis. Les couvertures ont été modifiées, sauf la porte du logis et la fenêtre de l'étable. Toutes deux sont moulurées en cavet et s'inscrivent dans le style du XVII^e siècle.

La maison "M"⁽²⁾, au parti très massé, comporte une pièce de logis au rez-de-chaussée et à l'étage, plus un grenier dans le comble. Elle n'est que l'élément conservé d'un immeuble plus important qui fut tronqué et remanié en 1870. Seule l'élévation Sud mérite encore de l'attention : porte et fenêtre, moulurées en cavet, sont aussi typiques du XVII^e siècle. Le linteau de la porte est daté 1653, celui de la fenêtre présente le même décor que la fenêtre à appui saillant de la maison "D" au Bas-Mousset⁽³⁾. Une corniche en bois souligne le toit.

Les maisons mineures du hameau, d'un intérêt moindre, sont de quatre types.
- Le premier est représenté par les habitations "A", "E" (partie Nord de l'alignement) et "J", modestes édifices à comble à surcroît. Signe de pauvreté, la majorité des encadrements de baies associent au bois (linteaux) un appareil de pierre semblable à celui de la maçonnerie. Le seul intérêt des logements "E" est actuellement une porte présentant en creux la date "1658" et le sigle religieux "I N S". Les maisons "A" et "J" sont dans l'ensemble mieux conservées⁽⁴⁾.

.../...

- Au second type correspond la maison "C" ⁽⁵⁾, remarquable de loin par ses couches de cheminée à appareil taillé et corniche moulurée. Elle fut rebâtie selon les dates relevées : 1788 et 1800, à l'extrême fin du XVIII^e siècle. Les fonctions agricoles sont regroupées de part et d'autre de l'habitation qui ne comporte pas de grenier.
- Les maisons "E" (partie Sud de l'alignement) et "N", qui comprennent un étage dans le comble à usage exclusif de grenier, appartiennent au troisième type. La première, entièrement remaniée, conserve une souche de cheminée à corniche moulurée. La seconde est sans caractère particulier mais bien intégrée dans le cadre naturel ⁽⁶⁾.
- La maison "B", enfin, est édifiée sur sous-sol en raison de la déclivité du terrain ⁽⁷⁾. Conservée, l'élevation Nord-Ouest ne manque pas d'intérêt, cela d'autant plus qu'elle donne directement sur le chemin rural 6.

(1) cf page suivante 61

(2) cf page 62

(3) cf page 55

(4) cf page 63

(5) cf page 64

(6) cf page 60

(7) cf page 65



2/7 - Entrée Sud.

Le chemin de terre qui conduit à la maison "N" (à gauche) se perd à l'Ouest dans les champs.

Le lieu photographié est le plus pittoresque du hameau.

2/7 - Entrée Sud, située à quelques mètres au Nord de la route nationale 12.

La maison "A", à droite et la maison "B", à gauche sont toutes deux accompagnées d'un four à pain.

En dernier plan apparaît la maison "C", dont on remarque les souches des cheminées à corniche moulurée.



2/9 - Entrée Ouest.

A partir du chemin rural 6 au tracé rectiligne, la vue se porte de très loin sur le hameau.

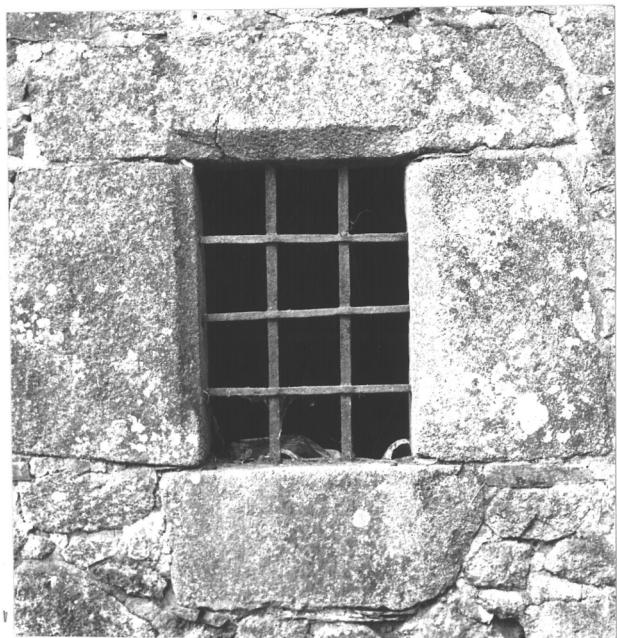
Etroit et bordé de maigres talus plantés d'arbres, le chemin est intégré dans un paysage agricole non altéré.



24/29 - Elévation antérieure Est. Au rez-de-chaussée : logis et étable ; à l'étage : deux greniers. Malgré les remaniements, l'édifice est d'un intérêt architectural évident.



24/30 - Porte du logis en arc brisé, mouluré en cavet.



25/31 - Fenêtre de l'étable, moulurée en cavet et protégée par des grilles.



3/1 - Elévation antérieure Sud. La maison, partie gauche d'un immeuble autrefois plus important, comporte une pièce de logis au rez-de-chaussée et à l'étage.



3/0 - Porte Sud datée 1653, moulurée en cavet.



27/10 - Vue générale Ouest de l'alignement comprenant :

- au premier plan, trois anciens logements modestes à comble à surcroît.
- au second plan, une maison remaniée possédant un étage dans le comble. Souche de cheminée à corniche moulurée.



23/22 - Inscription gravée en creux sur le linteau de la porte du logis Nord.



28/14 - Elévation antérieure Nord de la maison "J" regroupant sous un même toit le logis, l'étable, au rez-de-chaussée et le grenier, dans le comble.

Niche à Saint au-dessus de la porte du logis.



27/7 - Elévation antérieure Sud de la maison "C" réunissant deux logis jumeaux de part et d'autre d'une étable et d'un cellier.

Les dates 1788 et 1800 sont gravées en creux, l'une sur la fenêtre gauche, l'autre sur la porte droite.
Souches des cheminées à corniche moulurée. (ex)



26/4 - Elévation antérieure Sud-Est de la maison "B".

L'accès au logis se fait de plain-pied.



22/9 - Elévation postérieure Nord-Ouest de la maison "B", simple logis édifié sur sous-sol à cause de la déclivité du terrain.

La pièce du logis est éclairée par une fenêtre en arc surbaissé appareillé. Une corniche en bois souligne le toit.



2/8 - Vue générale Ouest du fournil situé au Sud-Est de l'habitation. Il est du même type que celui du Bas-Mousse (cf.p. 57).

HAMEAU DU FRENE

Le hameau est situé à flanc de coteau sur le versant Ouest d'une vallée parcourue par un petit ruisseau. Établi à 300 mètres au Nord-Est, celui du Tertre lui fait pendant sur le versant Est⁽¹⁾. Malgré l'habitat remanié et les dépendances modernes, l'ensemble paysage-architecture est harmonieux.

L'habitat, très remanié, date des XVII^e (date relevée : "1641"), XVIII^e, et XIX^e siècles. Il comprend quatre groupes de logements alignés par association de deux ou trois. Seule la cour Nord du hameau mérite encore quelque attention en raison de son plan et des éléments anciens qu'elle conserve.

C'est un vaste rectangle de trente-huit mètres sur dix-sept, ouvert au Sud. Les anciennes habitations sont mutilées et tombent en ruines. Elles reproduisent le même schéma de distribution (logis et étables au rez-de-chaussée, grenier à l'étage), à l'exception de la maison "B"⁽²⁾ (le logis est surélevé et édifié sur sous-sol en raison de la déclivité du relief). Leurs baies, presque toutes modifiées, devraient être soignées à l'exemple de celles de la maison "G"⁽²⁾, qui sont typiques du XVII^e siècle : porte en plein-cintre à double rouleau et fenêtre rectangulaire à grilles.

(1) site de la vallée : cf pages : 15, 19, 97

(2) cf page suivante



4/1 - Vue générale Sud du hameau. Dépendances modernes et habitat remanié au premier plan.

Au second plan apparaît le hameau du Tertre, situé sur l'autre versant de la vallée.

Le relief est très accidenté. Versants courts et abrupts.
Lignes d'arbres au fond de la vallée et sur les sommets.



12/13 - Vue générale Sud de la cour Nord du hameau groupant un habitat ancien mal conservé. (*)

Au fond, les maisons mitoyennes "A" et "B".

A droite, l'alignement comprenant au Nord l'habitation "C".



13/25 - Vue générale Sud des maisons mitoyennes "A" à gauche et "B" à droite.

La maison "A" est entièrement défigurée. Elle conserve une porte en arc surbaissé, à demi-murée.

La maison "B", dont les ouvertures ont été modifiées, reste intéressante par son parti général: le rez-de-chaussée, qui comporte la pièce de logis, est édifié sur un sous-sol, tenant lieu de bouverie, en raison de la déclivité du relief. Grenier dans le comble.

13/26 - Elévation Ouest de l'habitation "C", partie conservée d'un alignement de trois logis, remanié par ailleurs.

Deux ouvertures remarquables sont conservées au rez-de-chaussée (pièce de logis) : une porte en plein cintre à double rouleau et une fenêtre rectangulaire à grilles, toutes deux chanfreinées. (*)



HAMEAU DE CELLE

Le hameau s'intègre dans un paysage rural aux vastes horizons, dont les points de vue n'ont pas été altérés⁽¹⁾. Lui-même accompagné d'arbres et taillis participe à l'harmonie générale grâce à la situation des bâtiments, à leurs plans, à leurs volumes et à l'utilisation des matériaux traditionnels de construction. L'entrée Nord cependant manque de pittoresque, les dépendances modernes de la ferme "A" étant les premières qui s'offrent au regard.

L'habitat date des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Il comporte deux maisons en hauteur isolées, "A" et "B", et deux alignements, "C" et "D", où sont accolés par deux des logis plus bas et plus modestes.

Les maisons "A" et "B"⁽²⁾ sont de riches constructions à un étage, construites sur un plan rectangulaire relativement allongé. Elles sont ajourées sur leurs deux faces et présentent la même distribution : une pièce de logis au-dessus de celle du rez-de-chaussée et un grenier au-dessus du cellier ou étable. La souche de cheminée marque sur le toit l'emplacement du logis.

Toutes deux sont malheureusement mal conservées.

La première, du type manoir-ferme, a été remaniée à diverses reprises et amputée de la tour d'escalier qui flanquait sa face Sud. Elle possède encore deux baies intéressantes : la porte axiale du logis, au Nord et la fenêtre droite de l'étage, au Sud.

La seconde, qui porte la plus ancienne inscription relevée dans la commune : "I : C H : 1584", tombe en ruines.

Les alignements "C" et "D"⁽³⁾, aux plans très allongés, ont une hauteur moindre ; les bâtiments qui les composent possèdent cependant un étage dans le comble. Très remaniés, ils sont actuellement d'un intérêt médiocre.

(1) cf page 21

(vue panoramique)

(2) cf pages suivantes.

(3) cf 73



9/3 - Vue générale Sud, prise du chemin rural 3 avant son entrée au hameau de la Motte.

L'adaptation au cadre naturel, très réussie, est dûe à la simplicité des masses et à la discréption des teintes.

La maison "A", dont l"élévation apparaît nettement, est à droite de la route. Chênes et taillis ombragent à gauche les autres édifices dont on aperçoit seulement les plans des toits.

Au dernier plan, collines aux sommets boisés.



6/22 - Elévation Nord, remarquable encore par sa porte axiale à linteau droit, moulurée en accolade.

Une corniche en granite, moulurée en cavet, souligne le toit.



6/23 - Elévation Sud, très remaniée. La tour carrée qui la flanquait en son milieu a été démolie il y a une quinzaine d'années.

La fenêtre droite de l'étage est protégée par des grilles.



8/33 - Elévation Sud.

La porte donne accès à la pièce de logis éclairée, à droite, par une fenêtre à grilles actuellement masquée. Les deux baies sont chanfreinées. La petite ouverture de gauche est celle du cellier.

8/32 - Inscription gravée en creux sur le linteau de la porte Nord du logis.



8/32 - Elévation Nord, conservant au rez-de chaussée ses deux portes anciennes, chanfreinées.

La plus grande, datée 1584, est celle de la pièce de logis.

8/36 A - Elévation antérieure Sud - partie centrale de l'alignement "C" comprenant le logis Ouest, l'étable et les greniers.



9/1 - Elévation antérieure Sud - partie gauche de l'alignement "D" comprenant l'étable, surmontée d'une pièce de logis (1) et le logis Ouest, surmonté d'un grenier.

La porte en plein-cintre, à double rouleau et écusson aveugle sur clef de voûte, a été transformée en fenêtre.

(1) La superposition est due à la déclivité du terrain : accès de plain-pied, face Nord.

HAMEAU DE LA GRACIERE

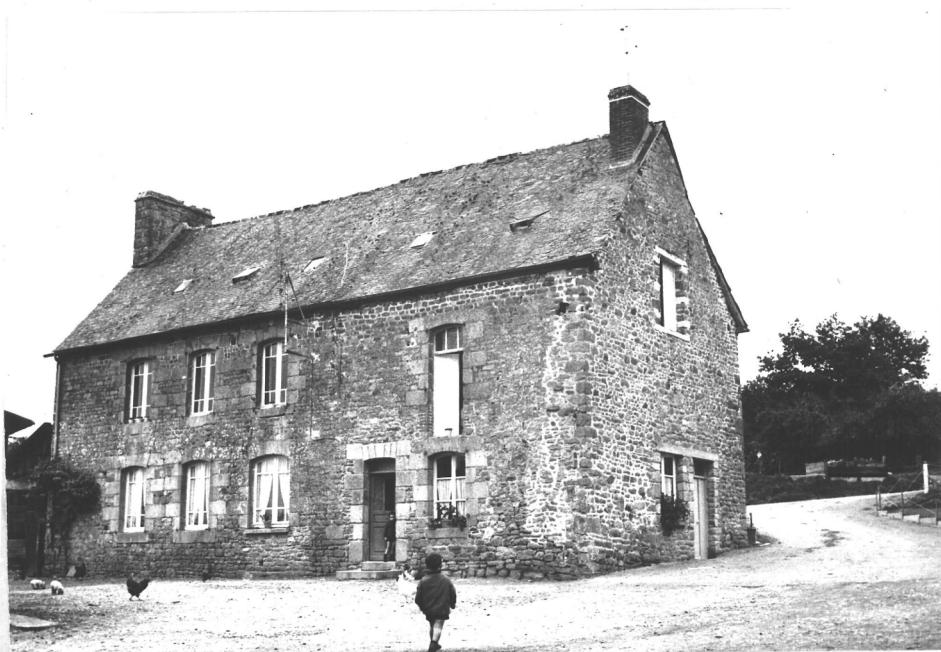
Situé à 300 mètres à l'Est du Bourg, le hameau de la Gracière (ou Grassière) est composé de deux exploitations aux dépendances modernes sur lesquelles règnent les maisons "A" et "C", importantes demeures du type manoir-ferme.

Elles sont toutes deux datées du XVIII^e siècle (1617 : maison "C" et 1667 : maison "A"), ont un étage et un plan rectangulaire allongé.

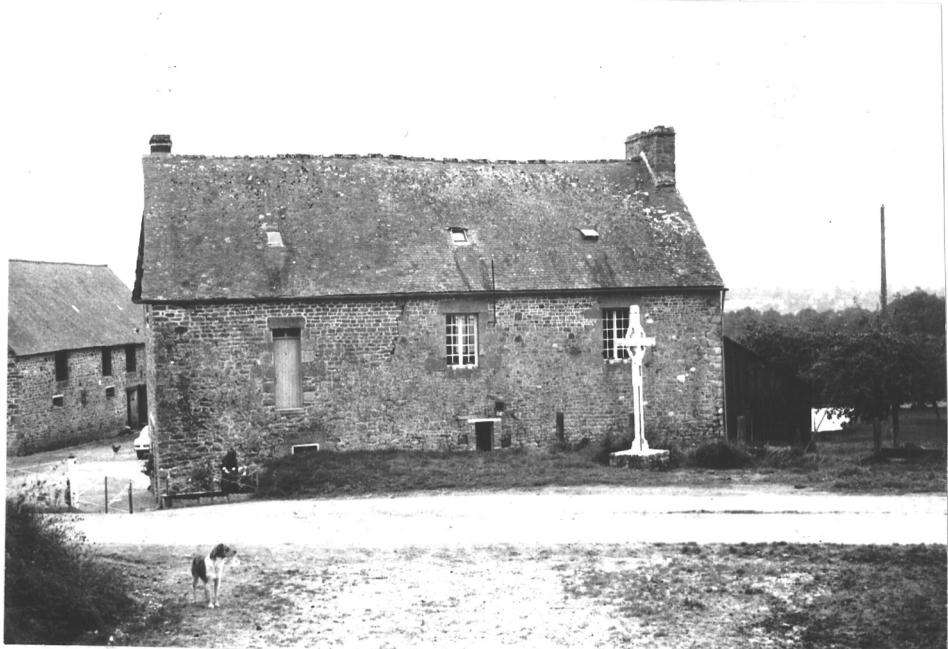
La maison "C", entièrement remaniée, ne présente plus d'intérêt.

La maison "A", qu'une longue avenue privée reliait jadis à la route nationale 12, est dans l'ensemble mieux conservée. Elle comprend deux parties : la partie Ouest, destinée aux pièces de logis principales et la partie Est, occupée au rez-de-chaussée par les cuisines et à l'étage par le grenier. Les ouvertures de la face Sud sont en arc surbaissé appareillé, celles de la face Nord sont rectangulaires.

Le fournil de la maison "A" tombe en ruines à l'entrée de l'ancienne avenue privée.



3/3 - Elévation antérieure Sud, ordonnancée dans la partie gauche de l'édifice qui contient les pièces de logis principales.



3/5 - Elévation postérieure Nord.

La fenêtre centrale de l'étage est datée 1667.

HAMEAU DE LA HAGUENAIS

L'un des meilleurs exemples de l'adaptation de l'habitat au cadre naturel est donné par le hameau de la Haguenais, situé à 200 mètres au Sud du Pont-Notre-Dame. Les trois exploitations qui le composent présentent malheureusement des édifices très remaniés qui, pris isolément, ne méritent aucune attention.

L'accès au hameau se fait au Nord et à l'Ouest par le chemin rural 1. L'une sévère, l'autre riante, les deux entrées témoignent de l'harmonie générale ; elle est fragile car aisément destructible... Après la traversée de la Haguenais, la route va se perdre au Sud dans l'un des plus beaux sites de la commune⁽¹⁾.

Des maisons pré-inventoriées, la maison "C" est la seule à posséder une élévation non modifiée : sa face Nord, ajourée de trois petites fenêtres rectangulaires, est couronnée d'une corniche en bois.

Les maisons "A" et "B" conservent chacune une porte rectangulaire ancienne soignée et datée⁽²⁾ : inscription "IHS - I.M - 1633" sur porte moulurée en accolade (maison "A") ; date "1654" sur porte chanfreinée (maison "B").

(1) cf page 29 et 22

(2) cf page suivante



8/4 - Entrée Nord - Seuls apparaissent les plans des toits composant avec le cadre naturel des volumes harmonieux. Leur simplicité est telle que la qualité risque de passer inaperçue... (cf. Le Bas-Mousset).



7/6 - Entrée Ouest - Une nature luxuriante accompagne la maison "C" dont l'élévation Nord a été heureusement conservée. Arbres et talus plantés d'ajoncs sont à protéger.



18/19 - Élévation antérieure Sud de la maison "A", remaniée. Elle comportait à l'origine trois logis contigüs surmontés à l'étage d'un grenier.

17/18 - L'élevation Sud de la maison "A" conserve deux portes à linteau droit mouluré en accolade.

Seule la plus grande, à inscription gravée, est intacte.



7/5 - Élévation antérieure Sud de la maison "B" remaniée. Elle associe deux logis contigüs surmontés à l'étage d'un grenier. La porte gauche, chanfreinée, n'a pas été modifiée. Elle est datée de " 1654 ".

HAMEAU DU HAUT-MOUSSET

Etabli sur le sommet d'une colline au Nord-Est de la commune, le hameau jouit d'un large point de vue sur les paysages ruraux de la Chapelle-Saint-Aubert et de Vendel.

Il regroupe sept immeubles principaux au carrefour de la voie communale 7 et du chemin rural 4. Au Sud, les maisons en hauteur isolées, "A" et "B", sont de riches constructions du XVII^e siècle. Elles dominent d'autres habitations modestes des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles alignées par association de deux ou trois, à l'exception de la maison "C" isolée.

Les maisons "A" et "B"⁽¹⁾ sont à un étage et de plan rectangulaire relativement allongé. Elles représentent la même distribution intérieure : une pièce de logis au-dessus de celle du rez-de-chaussée et un grenier au-dessus de l'étable. La souche de cheminée marque sur le toit l'emplacement du logis.

La maison "A", très remaniée, conserve deux ouvertures anciennes.

La maison "B", désaffectée, est dans un état de conservation médiocre. Sa situation, à l'angle de la voie communale 7 et du chemin rural 4, est aussi une menace pour sa conservation.

Les maisons "C" et "D"⁽²⁾, d'intérêt médiocre, sont l'une, au rez-de-chaussée et l'autre, à étage dans le comble.

(1) cf page suivante

(2) cf page 62



5/5 - Entrée Sud, par le chemin rural 4.

Par delà les talus arasés, on aperçoit au centre, la maison "A" et à droite, la maison "B". Elles sont les constructions les plus importantes du hameau.



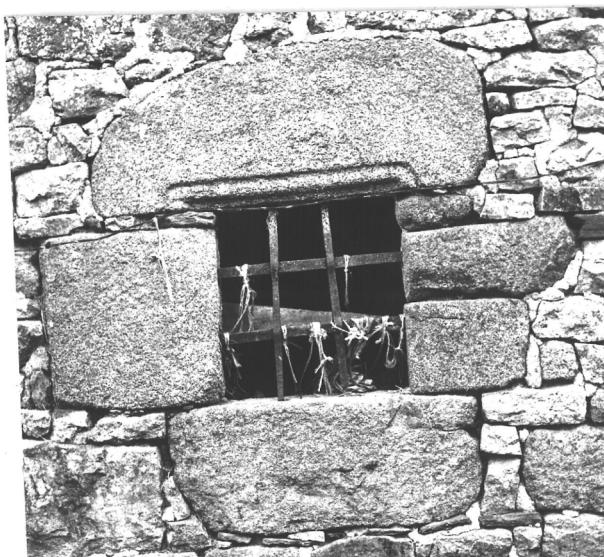
5/0 - Elévation antérieure Sud de la maison "A", remaniée.
La pièce de logis du rez-de-chaussée conserve sa porte plein cintre à double rouleau et sa petite fenêtre rectangulaire à grilles ; toutes deux sont moulurées en cavet.



5/6 - Elévation antérieure Sud de la maison "B". ***
Seule la fenêtre gauche du rez-de-chaussée est modifiée
L'accès au logis se fait par une porte en plein cintre,
l'accès à l'étable par une porte rectangulaire ; toutes
deux sont chanfreinées.



2/35 - Elévation antérieure Sud de la maison "C", remaniée. Les fonctions agricoles (étable et grenier) sont regroupées dans le petit bâtiment accolé à l'habitation.



1/28 - La fenêtre du rez-de-chaussée est protégée par des grilles. Linteau mouluré en quart-de-rond.



1/29 - Elévation antérieure Sud de la maison "D", partie Est d'un alignement remanié. Logis au rez-de-chaussée et étage dans le comble. L'ancienne porte était en plein cintre.

FERME DE LA JEUSSAIS

La ferme est placée à la limite de la commune, sur la route départementale 22 (voie antique dite "Chemin Châles"). On y accède par un chemin privé à l'angle duquel se trouve la croix votive datée 1854⁽¹⁾.

La Jeussais figure parmi les riches constructions rurales du XVII^e siècle. Elle n'a pas été défigurée par les remaniements et la couronne d'arbres qui l'ombrage lui donne un aspect très harmonieux qu'il serait dommage de voir disparaître...

Habitation et dépendances sont regroupées sous le même toit, la souche de cheminée marquant au centre l'emplacement du logis. L'ensemble est à un étage et de plan rectangulaire très allongé.

Les ouvertures les plus soignées sont moulurées en cavet. On observe parmi elles une fenêtre à appui saillant qui s'inscrit parfaitement dans le style du XVII^e siècle (fenêtre centrale Sud, à l'étage).

Le four à pain est situé à quelques mètres de l'élévation Sud.

(1) cf page 46



15/2 - Elévation antérieure Sud, - partie Ouest de la ferme. La souche de cheminée marque sur le toit l'emplacement du logis qui comporte une pièce au rez-de-chaussée et à l'étage. L'étable, à gauche, est surmontée d'un grenier.

A quelques mètres, poteau électrique...



15/3 - La chambre de l'étage est éclairée au Sud par une fenêtre à appui saillant, moulurée en cavet.

Le linteau est orné d'un calice.



15/4 - Elévation antérieure Sud, - partie Est de la ferme comprenant une grange, au rez-de-chaussée et un grenier, à l'étage.

HAMEAU DE LA MOTTE

Le hameau s'inscrit dans le même paysage rural que celui de Gelle, situé à 200 mètres au Nord-Ouest (1). Les bâtiments qui le composent sont malheureusement très défigurés.

Seule la maison "B", actuellement désaffectée, offre de l'intérêt. Bâtie au XVIII^e siècle comme l'indique une inscription gravée sur une poutre du rez-de-chaussée : "1761. I.V. GARNIER", elle est de plan rectangulaire massé et possède un étage dans le comble. La porte et la fenêtre du logis ont été remontées.

(1) cf. page 21 (vue panoramique).

* *



9/3 - Elévation antérieure Sud-Est -

La maison comprend une pièce de logis au rez-de-chaussée et un grenier à l'étage.
La fenêtre du logis est protégée par des grilles.

FERME DES NOIRS

Implantée le long de la route nationale 12, la ferme fut édifiée dans la seconde moitié du XIX^e siècle sur les ruines d'une autre plus ancienne.

L'habitation ne mérite aucune attention particulière sinon une inscription gravée sur le linteau de sa porte d'entrée principale ; elle donne l'année de construction et les noms des constructeurs : " FAIT PAR A. DUCHESNE ET A. LENARIE L'AN 1867".

Le puits qui l'accompagne est le plus élaboré de la commune. Construit en grand appareil de granite taillé, il est de plan carré et couvert d'un toit pyramidal. L'arc surbaissé de son ouverture est appareillé.



25/36 - Vue générale Sud de l'habitation et du puits (à gauche).
Inscription " FAIT PAR A. DUCHESNE ET A. LEMARIE L'AN 1867 " gravée sur la porte d'entrée principale de la maison.

25/33 - Le puits des Noës est le plus élaboré de la commune. * * *



HAMEAU DU PONT-NOTRE-DAME

Etabli au bord de la route départementale 22 (voie antique dite "chemin Chesles"), le hameau emprunte son nom à l'ouvrage franchissant la rivière du Couënon, 100 mètres à l'Est.

Son ensemble architectural, chapelle avec enclos ⁽¹⁾ et maisons rurales importantes du XVII^e siècle, fut sans doute le plus riche de la commune. Il est fondu actuellement dans des adjonctions modernes ; celles-ci -exception faite pour la chapelle dont l'état de conservation est lamentable- défigurent davantage que les remaniements touchant les combles et ouvertures de chacune.

La sortie Nord du hameau par un chemin de terre bordé de peupliers conserve son caractère pittoresque ⁽²⁾.

Les maisons en hauteur pré-inventoriées sont de qualité architecturale. La plus élaborée est la maison "A", riche demeure du type ménage-ferme datée de 1656 ⁽³⁾. Les pièces qu'elle abrite aux deux niveaux sont toutes à usage de logis. Au Sud lui est accolée une petite construction portant localement le nom de "prison" ; il y a trente ans, elle était couverte de son toit en pavillon...

Actuellement désaffectées, les maisons "B"₁ et "B"₂ sont associées en alignement ⁽⁴⁾. Chacune renferme une pièce de logis au-dessus de celle de rez-de-chaussé et un grenier au-dessus d'une étable. Prises isolément, elles sont d'un intérêt inégal. Plus longue et plus haute, la maison "B"₂ possède aussi sur sa face antérieure des baies à effets décoratifs : moulures en cavet (porte en plein-cintre et fenêtre rectangulaire à grilles du rez-de-chaussée), appui saillant (fenêtre-gerbière de l'étage).

La maison "C" ⁽⁵⁾, enfin, n'est que l'élément conservé d'un vaste ensemble détruit par un incendie et dont le plan en équerre apparaît sur le cadastre de 1853. Aucune cheminée n'ayant été relevée, il est difficile de reproduire le schéma de distribution originelle. L'élevation Sud conserve une porte (rez-de-chaussée) et une gerbière (étage) en plein cintre, moulurées en cavet.

(1) chapelle Notre-Dame-du-Pont : cf page 36

(2) site de l'ancienne fontaine de dévotion : cf page 30

(3) cf page suivante

(4) cf page 92

(5) cf page 93



7/3 - Vue générale Sud-Est du hameau.

Les seules constructions qui apparaissent sont malheureusement des dépendances modernes.

Au premier plan, troncs d'arbres abattus.



19/27 - Four à pain situé au Nord de l'ancienne chapelle Notre-Dame-du-Pont.

Il est l'exemple d'un type local très répandu par les matériaux de construction utilisés et par le plan.

L'arbre qui l'ombrage mérite d'être conservé.



19/29 - Élévation antérieure Est, ajourée de grandes baies rectangulaires à arêtes vives dont les grilles ont été arrachées. Oculus au-dessus des portes jumelées du rez-de-chaussée, jour et archère de part et d'autre des fenêtres de l'étage. La date " 1656 " est sculptée en relief sur le linteau de la fenêtre droite du rez-de-chaussée.

21/3 - L'élevation postérieure Ouest, remaniée, conserve à l'étage une fenêtre à appui saillant, moulurée en cavet et protégée par des grilles.





18/22 - Vue générale Est de l'alignement.

A gauche, la maison "B1" et à droite, la maison "B2". Les pièces de logis de la maison "B1" ont des ouvertures plus soignées : porte en plein cintre et fenêtre à grilles moulurées en cavet au rez-de-chaussée, fenêtre-gerbière à appui saillant à l'étage.

* *



7/0 - Elévation antérieure Sud, remarquable encore par ses deux ouvertures en plein cintre moulurées en cavet. La porte du rez de chaussée est à double rouleau.

Au premier plan à gauche, bâtiment reconstruit après incendie.



20/37 - Un passage couvert, joint dans l'angle l'ancien et le nouveau bâtiment. Au second niveau, vestige d'un arc en plein cintre.

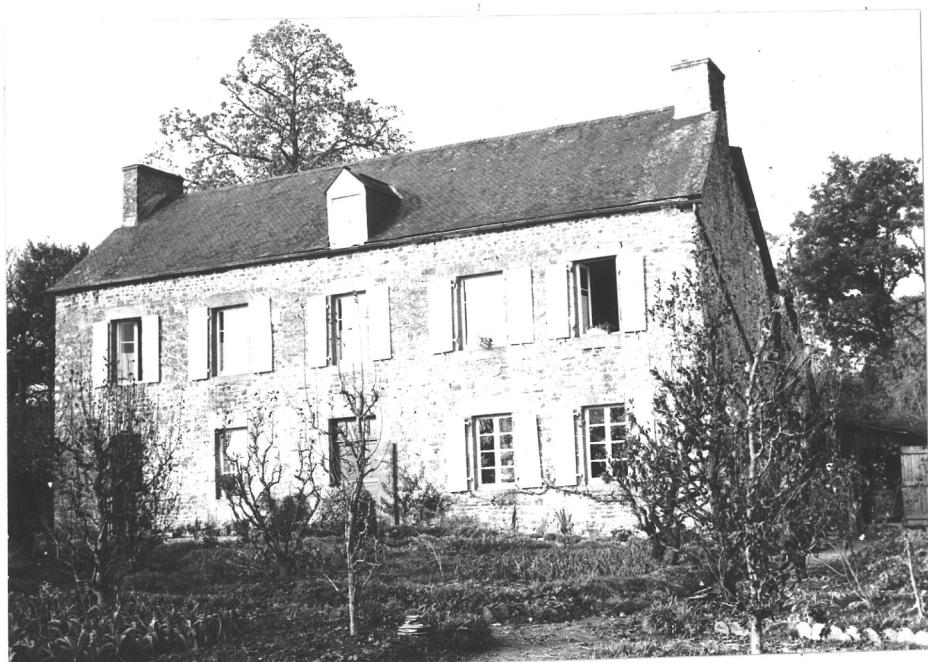
LE PRESBYTERE

La maison de maître, qui date de la seconde moitié (?) du XVIII^e siècle, est située en bordure de la route départementale 105, à 250 mètres au Sud du bourg. Protégée par un jardin ceint de hauts murs, elle est aspectée au Sud et jouit de larges points de vue sur le paysage rural. L'accès dans le jardin se fait à l'Ouest par un portail et une porte piétonne.

L'habitation est à un étage avec ouvertures rectangulaires disposées en cinq travées ; une lucarne est percée dans le milieu du toit.

Le puits et le four à pain ont été conservés, l'un au Sud, l'autre au Nord de la maison.

* *



30/26 - Elévation antérieure Sud, ordonnancée.

HAMEAU DU TERTRE

Treversé par la voie communale 8, le hameau s'intègre dans le même paysage vallonné que celui du Frêne, situé à 300 mètres au Sud-Ouest (1). Il est comme lui établi à flanc de coteau et se voit de très loin à partir du Sud en raison de la forte déclivité du relief.

L'entrée Sud réunit les édifices anciens du hameau : une maison en hauteur isolée, "A", qui appartient à la riche architecture rurale du XVII^e siècle et un alignement de trois logis, "B", bas et modestes. L'un et l'autre représentant un type d'habitat local et méritent d'être protégés dans leur architecture et dans leur environnement.

La maison "A" (2), par ailleurs remaniée, conserve heureusement son élévation Ouest, celle-ci donnant sur la voie communale 8. Les baies qui l'ajourent sont nouées en cavet et s'inscrivent dans le style du XVII^e siècle : porte en plein cintre à double rouleau, fenêtres rectangulaires dont l'une à linteau retaillé d'une accolade.

Logis et dépendances étaient autrefois regroupés sous le même toit : pièce de logis et étable au rez-de-chaussée, pièce de logis et grenier à l'étage.

L'alignement "B" (3), au plan très allongé, est composé de trois habitations modestes à comble à surcroit. Signe de pauvreté, les encadrements de baies associent au bois (linteaux) un appareil de granite semblable à celui de la magornerie ; seule la fenêtre du logement central en appareil de granite taillé et chanfreiné fait exception.

Chaque logement présente la structure des maisons isolées : pièce de logis unique au rez-de-chaussée, et étable pour le logement Ouest, grenier dans le comble.

Maison "A" et alignement "B" sont accompagnés d'un four à pain.

(1) cf page 66

(2) cf page suivante

(3) cf page 99



3/10 - Vue générale Sud-Ouest, prise du hameau du Frêne situé sur l'autre versant de la vallée.

Au centre : la maison "A" se distingue par la hauteur de son élévation. Elle jouit d'un point de vue pittoresque sur la vallée : fond parcouru par un petit ruisseau bordé de saules, versants à pente raide plantés de pommiers et tenant lieu de près à vaches.

Au Nord du hameau : lignes de **feuillus**.



11/15 - Elévation antérieure Ouest.

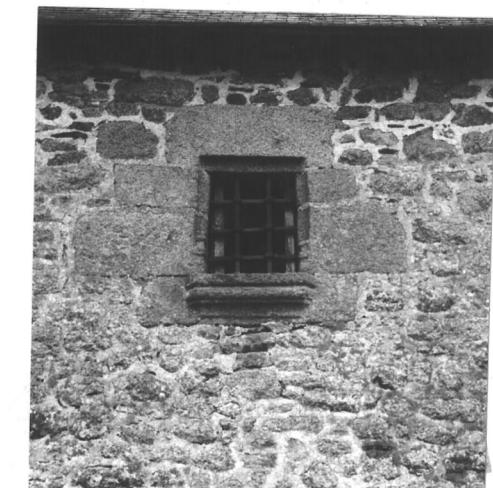
La partie gauche de la maison comprend une pièce de logis à chaque niveau, la partie droite l'étable surmontée du grenier.

Les ouvertures du logis sont très soignées. La porte de l'étable est murée.

A déplorer : la présence sur le toit d'une monumentale souche de cheminée moderne et la proximité du poteau E.D.F.



11/16 - Le linteau de la fenêtre du rez-de-chaussée est retaillé d'une accolade. (cf. maison "D" au Bas-Mousset).



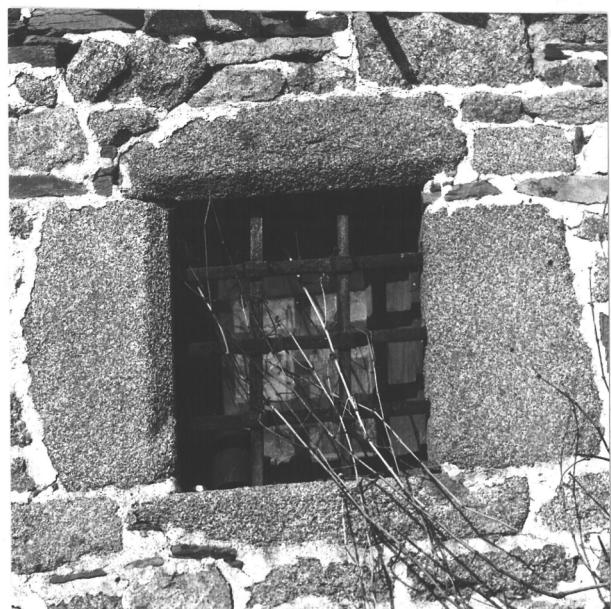
12/19 - La fenêtre à grilles de l'étage est à appui saillant.



11/18 - Vue générale Sud.

L'alignement est composé de trois logements surmontés d'un grenier dans le comble. Dans le logement Ouest, qui présente deux portes, gens et bêtes cohabitaient, séparés par une cloison de bois.

3/5 - En grand appareil de granite, chanfreinée et protégée par des grilles, la fenêtre du logis central est la seule ouverture soignée.



HAMEAU DE LA VILLAUNE-MARTIN

Le hameau est implanté le long de la route départementale 22 (voie antique dite "chemin Chasles"), côté Sud de la voie. Il regroupe de part et d'autre d'une maison en hauteur isolée "A", construction la plus importante et la plus élaborée, quatre alignements de logis. L'ensemble, fondu dans des remaniements et adjonctions modernes, date du XVII^e siècle.

La déclivité du relief fait que seuls les plans des toits apparaissent lorsque l'on gagne le hameau par la voie communale 8 au Nord. Le chemin de terre récemment aménagé, qui se perd au Sud dans l'un des plus beaux sites de la commune (1), découvre sur les bâtiments un point de vue plus complet ; l'abattement d'arbres, l'arrachement de talus en sont l'une des causes. Il serait dommage cependant de priver complètement l'habitat de son écran de verdure ...

Construction proche du manoir, la maison "A" (2) est à un étage et de plan rectangulaire relativement allongé. Elle regroupe sous le même toit logis et dépendances ; la souche de cheminée marque, à gauche, l'emplacement du logis qui occupe les deux tiers de l'édifice.

Malgré l'agrandissement de trois ouvertures, l'élévation Sud est encore très remarquable par sa porte en plein-cintre à double rouleau et par la fenêtre rectangulaire à appui saillant qui la surmonte : toutes deux s'inscrivent dans le style du XVIII^e siècle.

Plus modeste dans ses dimensions mais mieux conservée, la maison "B" (3) est à un étage et de plan carré. Les baies qui ajourent sa face Sud présentent les mêmes caractères que celles de la maison "A". Autant que cette dernière, elle mérite d'être protégée.

Les habitations qui composent les alignements "C" et "D" (4), aux plans très allongés, ont aussi un étage ; celui-ci est exclusivement réservé à l'usage de grenier. Très remaniées, elles sont actuellement sans grand intérêt architectural, sauf d'anciennes ouvertures conservées.

(1) cf page 22

(2) cf page suivante

(3) cf page 103

(4) cf page 104



6/3 - Partie Est du hameau : vue générale Sud.

A gauche, la maison "A" se distingue des autres constructions par l'importance de son volume.

Au premier plan, talus arasés et arbres abattus.



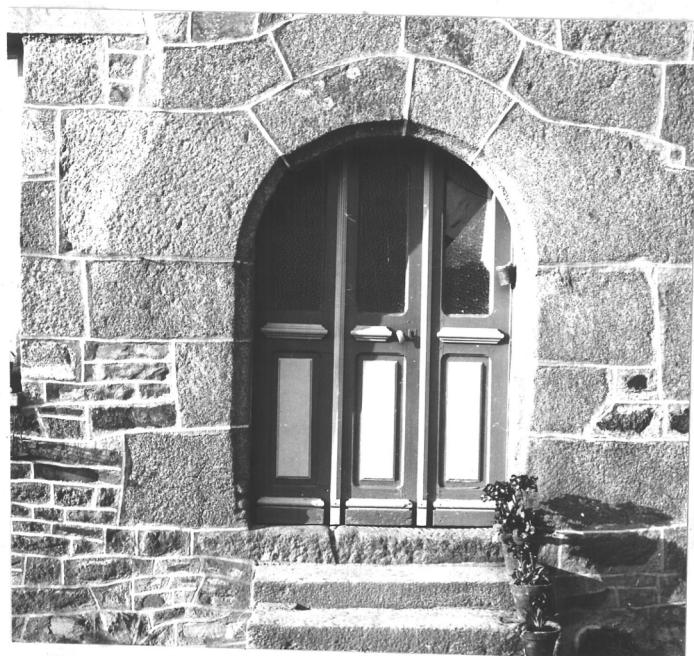
16/7 - Elévation antérieure Sud.

La maison comporte, dans sa partie droite, une pièce de logis à chaque niveau et, dans sa partie gauche, l'étable surmontée d'un grenier. Les fenêtres du rez-de-chaussée, la fenêtre gauche de l'étage ont été agrandies.

4/10 - Les ouvertures anciennes conservées sont très soignées et moulurées en cavet.

La porte du logis est en plein cintre et à double rouleau.

Les fenêtres de l'étage sont à linteau droit orné d'une accolade incisée⁽¹⁾; celle de droite, à appui saillant, était autrefois protégée par des grilles.



(1) cf. maison "D" au Bas-Mousset



Manoir ?

16/12 - Élévation antérieure Sud.

La maison, qui comporte une pièce de logis à chaque niveau, est la seule partie conservée d'un alignement par ailleurs remanié.



4/11 - Les ouvertures, très soignées, sont moulurées en cavet.

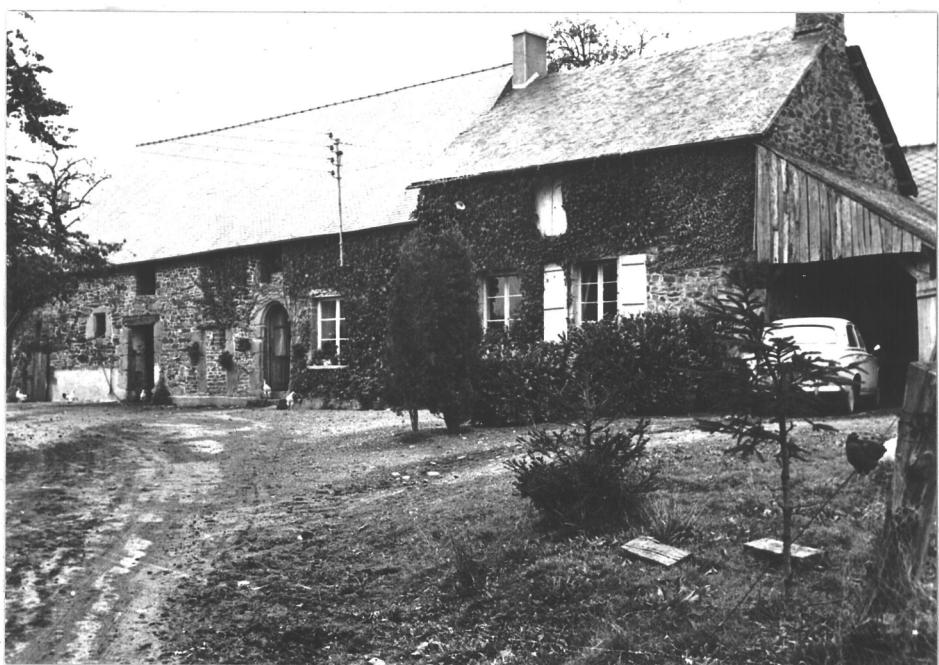
Porte en plein cintre à double rouleau. Fenêtres rectangulaires, l'une à linteau orné d'une accolade incisée⁽¹⁾, et l'autre à appui saillant : seule la première a conservé ses grilles.

(1) cf. maison "D" au Bas-Mousset

à la VILLAUME-MARTIN



17/15 - Vue générale Sud-Est de l'alignement "C" comportant quatre logements. L'habitation Est est la moins remaniée : logis et étable au rez-de-chaussée, grenier à l'étage - La porte en plein cintre du logis est chanfreinée.



15/5 - Vue générale Sud de l'alignement "D" comportant trois logements. L'ensemble est remanié. Deux ouvertures anciennes ont été conservées, toutes deux moulurées en cavet : une porte en arc surhaussé, au centre et une fenêtre rectangulaire à grilles, à gauche.